

Avis de recrutement Interne / Externe N°042/PUI/ADM/KIV/023

L'ONGI Première Urgence Internationale est à la recherche d'un (e) Superviseur protection communautaire.


SUPERVISEUR PROTECTION COMMUNAUTAIRE
Informations préliminaires sur le poste

Intitulé du poste	Superviseur(e) Protection Communautaire
Rattachement hiérarchique	ADJOINT.E RESPONSABLE PROJET PROTECTION (ARP)
Ville d'affectation	ZONE DE SANTE DE KIBUA, TERRITOIRE DE WALIKALE, NORD-KIVU
Date d'arrivée souhaitée	Novembre 2023
Financement	BHA 22067-1
Document élaboré et validé par l'équipe de la Coordination	

Informations générales sur la mission
Contexte

Première Urgence Internationale (PUI) est une Organisation Non Gouvernementale de solidarité internationale, à but non lucratif, apolitique et laïque. L'ensemble de ses personnels se mobilise au quotidien pour couvrir les besoins fondamentaux des victimes civiles mises en péril, marginalisées ou exclues par les effets de catastrophes naturelles, de guerres et de situations d'effondrement économique. L'objectif est d'aider les populations déracinées dans l'urgence, tout en leur permettant de regagner rapidement autonomie et dignité.

L'Association mène environ 180 projets par an, dans les domaines de la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, la réhabilitation d'infrastructures, l'eau et l'assainissement et la relance économique, protection. PUI intervient en appui à près de 4 millions de personnes dans 21 pays, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est, dans le Caucase et en France.

En République Démocratique du Congo, l'ONG intervient actuellement dans trois provinces de la République Démocratique du Congo (RDC) : Ituri et Nord Kivu et Kinshasa et a pour objectif de proposer une « réponse multisectorielle intégrée » aux crises humanitaires dans ces provinces. Dans les zones d'intervention de PUI, la persistance de conflits chroniques combinée à l'enclavement de nombreuses zones géographiques ont d'importantes répercussions sur le plan humanitaire et PUI répond aux besoins des plus vulnérables via des interventions multisectorielles (santé, nutrition, sécurité alimentaire, relance économique et protection).

Description du poste
Objectif global

Sous la supervision directe de l'Adjoint.e Responsable Projet Protection (ARP), sous la responsabilité du/de la Responsable de Projet, le/la Superviseur.e Protection Communautaire est chargé.e de l'exécution de toutes les activités en lien avec la protection communautaire. Il/elle supervise le personnel dédié à ces activités et assure la liaison et coordination technique avec les acteurs locaux qui collaborent avec le projet sur les activités de protection communautaire.

Il/elle supervise la mise en œuvre qualitative, quantitative et opportune des activités liées au programme Protection Communautaire particulièrement la gestion et le soutien des Comités de Protection Communautaire (CPC), au Monitoring de Protection et à l'animation d'activités d'engagement communautaire mise en œuvre par les agents de protection ainsi que les activités de mobilisation et sensibilisations communautaires mise en œuvre par les mobilisateurs communautaires.

Il/elle apporte un appui technique aux agents de protection ainsi qu'aux mobilisateurs communautaires dans la mise en œuvre globale des activités de protection communautaire.

Il/elle apporte son expertise dans la conception des outils de renforcement des capacités sur les thématiques de protection en étroite collaboration avec le superviseur formateur.

Objectifs spécifiques et activités associées

1. SUPERVISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE PROTECTION COMMUNAUTAIRE

- ▶ Mettre en œuvre les activités de protection, conformément à la description des activités et des indicateurs selon au cadre d'intervention de PUI ;
- ▶ Assurer que toutes les activités de protection du projet font l'objet d'analyse de risques participatif avec les acteurs concernés (y compris les bénéficiaires) ; que les mesures de mitigation soient établies suivant le principe de « ne pas nuire » et selon la politique de protection de l'enfant de PUI ;
- ▶ Produire les rapports mensuels internes et les rapports à l'ARP, suivant la procédure interne de PUI et les exigences du contrat avec le bailleur ;
- ▶ Assurer que les structures locales soumettent leur planification dans les délais ainsi que les rapports d'avancement ;
- ▶ Accompagner les équipes sous sa supervision dans l'élaboration des TDRs des activités, de l'élaboration des états de besoins ainsi les rapports des activités.
- ▶ Assurer que les évidences pour les activités sont collectées, stockées et disponibles pour les rapports et suivi de la qualité des activités selon la politique de PUI en matière de qualité de programme et de protection des données et des informations ;
- ▶ Faire une planification hebdomadaire et mensuel des activités avec les agents sous sa responsabilité ;
- ▶ Respecter la conception (tableau des activités) et la méthodologie requise pour le projet ;
- ▶ Respecter les principes de protection humanitaire et de confidentialité.
- ▶ Il/elle supervise les équipes de protection communautaire dans la mise en œuvre des activités ;
- ▶ Il/elle assure un travail en équipe et la complémentarité des agents pour la bonne marche des activités du projet ;
- ▶ Il/elle apporte un appui aux agents de protection sur les sessions de groupe sur les normes sociales autour du genre et de la masculinité afin de promouvoir une compréhension et un changement de perception sur les rôles attribués à chaque sexe ainsi que sur les mécanismes de la violence au sein du couple et de la famille ;
- ▶ Identifier et référer en toute sécurité les personnes exposées à des risques de protection, avec le soutien des agents de soutien psychosocial;
- ▶ Assurer une communication adéquate avec les bénéficiaires potentiels.
- ▶ Travailler en étroite collaboration avec le Superviseur Soutien Psychosocial et l'équipe santé-nutrition afin d'entreprendre les référencement vers d'autres secteurs internes ou vers des parties prenantes externes et assurer un suivi approprié des référencement ;
- ▶ Il/elle participe activement à l'évaluation des performances des agents sous sa responsabilité.

2. DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME

- ▶ Assister l'ARP protection dans la mise en œuvre des stratégies pour atteindre les résultats du projet en matière de protection communautaire.
- ▶ Organiser, planifier et mettre en œuvre toutes les activités avec l'ARP Protection et conformément aux procédures opérationnelles standards ;
- ▶ Elaborer et mettre à jour mensuellement un plan de travail des activités de protection à soumettre à l'ARP.

3. PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES LIÉES AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMUNAUTAIRES

- ▶ Travailler en étroite collaboration avec le formateur pour identifier le besoins en termes de formation et l'appuyer dans la formation en cas de besoin et selon l'orientation de l'ARP ;
- ▶ Appuyer le formateur dans la préparation des outils sur la formation des concepts clés de protection ;
- ▶ Sur la base d'un programme établi, participer et soutenir des activités transversales visant à renforcer les capacités des relais communautaires et prestataires de santé ;
- ▶ Superviser la conception et à l'animation d'activités communautaires, y compris la sensibilisation sur des sujets liés à la protection.
- ▶ Promouvoir les références des volontaires de proximité et les soutenir dans la conduite de leurs activités.



- ▶ Superviser les activités de monitoring d'incidents et des risques de protection.
- ▶ S'assurer de l'inclusion genre et protection dans la réalisation des activités.

4. COORDINATION EXTERNE

- ▶ Être présent sur les différents sites et répondre aux demandes des bénéficiaires, notamment en fournissant des informations sur les services pertinents ;
- ▶ Promouvoir des relations solides et fructueuses avec d'autres ONG ou acteurs de la société civile locale afin d'assurer une bonne coordination et un soutien adéquat à la prestation de services et aux activités du programme ;
- ▶ Proposer des initiatives de sensibilisation sur des sujets liés à la protection en coordination avec d'autres acteurs ;
- ▶ Participer à des formations liées à la protection et aider à l'organisation de formations si nécessaire.

5. RAPPORTS ET COMMUNICATION

- ▶ Superviser et reviser la mise à jour les bases de données sur une base quotidienne et hebdomadaire après le comité ;
- ▶ Rendre compte de l'avancement des activités de protection à l'ARP Protection et rapporter sur une base hebdomadaire les mises à jour des activités à l'ARP Protection ;
- ▶ Signaler immédiatement tout retard, toute difficulté, tout défi ou toute autre information pertinente au responsable du projet de protection.

Les tâches et responsabilités définies dans cette description de poste sont non exhaustives et peuvent évoluer en fonction des besoins du projet.

Autres interfaces

- ▶ Interne(s) : N/A
- ▶ Externe(s) : Autorités, chefs de communauté, leaders religieux, société civile etc.

Profil recherché

Savoirs et Savoir Faire recherchés

	INDISPENSABLE	APPRECIÉ
FORMATION	Diplôme de Licence en Droit, sciences sociales, travail social, ou autres domaines connexes.	Protection communautaire
EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Trois ans d'expérience en protection communautaire ; ▶ Gestion des équipes ; 	Expérience dans une ONG Internationale
CONNAISSANCES & APTITUDES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Bonne qualité rédactionnelle ; ▶ Connaissances en protection. 	Connaissance des standards de mise en œuvre des activités de protection ;
LANGUES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Français ▶ Kiswahili 	Langues locales : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Kihunde ▶ Kinyanga ▶ Kihutu
INFORMATIQUE	Bonne maîtrise du pack office (Excel, Word, Power Point, ...) et d'Outlook	



Caractéristiques personnelles attendues (intégration à l'équipe, adéquation au poste et à la mission)

- ▶ Capacité de travailler de manière autonome et avoir une bonne capacité d'organisation ;
- ▶ Être capable de rédiger un rapport sur ses activités ;
- ▶ Être un bon pédagogue ;
- ▶ Bonne résistance aux stress ;
- ▶ Bonne capacité d'analyse ;
- ▶ Faire preuve de diplomatie et ouverture d'esprit ;
- ▶ Savoir travailler en équipe.

Autres

- ▶ Capacité à vivre dans des endroits isolés et seul/e ;
- ▶ Être originaire ou connaître la zone d'intervention est un atout.

Encadrement d'équipe

- ▶ Il est sous la responsabilité hiérarchique directe de l'Adjoint Responsable de projet protection ;
- ▶ Il encadre de 6 personnes : 4 agents de protection communautaire et 2 mobilisateurs communautaires.

RÈGLES GÉNÉRALES

Ce document est une base de travail, la liste des tâches reprises ci-dessus n'est pas exhaustive ni limitative. Vous pouvez être amené, dans le cadre de vos fonctions, à effectuer d'autres tâches sur demande de vos supérieurs.

D'une manière générale, l'employé devra réaliser toute action nécessaire au bon déroulement des activités dans la limite de ses responsabilités et des conditions légales du code du travail.

RÈGLES À RESPECTER IMPÉRATIVEMENT

- ▶ Attitude responsable et rigoureuse dans l'exercice de ses fonctions, étant donné les responsabilités d'un tel poste ;
- ▶ Transparence et honnêteté irréprochable ;
- ▶ Respecter les horaires de travail ;
- ▶ Être irréprochable en matière de discrétion totale (interne et externe) quant aux procédures, fonctionnement et situations financières internes. Le secret professionnel est le maître mot dans ce type de fonction et aucune exception ne sera tolérée ;
- ▶ Être disponible en fonction des tâches et de l'importance du travail à réaliser. Prévenir la hiérarchie à l'avance en cas d'indisponibilité ;
- ▶ Respecter les relations hiérarchiques propres à l'organisation ;
- ▶ Rester poli et courtois en toutes circonstances.

IL EST INTERDIT ET SANCTIONNABLE

- ▶ Tout manquement aux responsabilités propres à ce poste et le non-respect des délais ;
- ▶ La violation des règles de sécurité ;
- ▶ Le port d'arme ;
- ▶ La consommation de drogue ou alcool sur le lieu de travail, pendant le service... ;
- ▶ Tout vol, fraude, détournement, abus de confiance, corruption ;
- ▶ Toute absence répétée ou abandon de service ;
- ▶ L'utilisation abusive ou détournement de matériel ou du logo, à des fins non professionnelles ;
- ▶ Tout problème de comportement (insultes, scandale), irrespect vis-à-vis de la population ou tiers ;
- ▶ La violation du secret professionnel ou des principes de Première Urgence Internationale ;
- ▶ La mise en difficulté de Première Urgence Internationale auprès des autorités locales.



Dossier de candidature

Composition

- ✓ 1 lettre de motivation manuscrite adressée à l'administration de Première Urgence Internationale
- ✓ 1 C.V. détaillé avec au moins trois références (noms, téléphone, adresse et courriel)
- ✓ Copie (s) légalisée (s) de (s) diplôme (s) et des attestations de services rendus précédemment.
- ✓ 1 Copie de la carte d'identité
- ✓ Une copie de la carte de demandeur d'emploi

Signalons que les originaux des diplômes, attestations de services rendus et autres documents vous serez demandé lors de formalités administratives, aux candidats qui seront retenus.

Comment postuler ?

Le dossier de candidature devra parvenir dans une enveloppe fermée, comportant la mention : « Avis de recrutement N°042/PUI/ADM/KIV/023 » aux adresses suivantes : Bureaux Première Urgence Internationale à Goma au 033, Avenue Bunagana Q/Katindo, Province du Nord-Kivu, A kibua au quartier munongo, et a Masisi au

quartier birere avenue kipfumu. Ou par mail à l'adresse : gom.recrutement@premiere-urgence-cod.org en PDF
fichier unique

Délai de dépôt des dossiers : Les candidatures seront clôturées à partir du **30/10/2023** à 17h00 Néanmoins, il est possible pour PUI de commencer, avant la fin de la publication de l'offre, le processus de recrutement si une candidature répond aux attentes et exigences du poste.

N.B: Nous rappelons à tous les candidats que le processus de recrutement au sein de Première Urgence Internationale est équitable, transparent et gratuit.

Fait à Goma, le 19/10/2023

L'Employeur,

Première Urgence Internationale

